

Réunion à thème

INFOS CLUB

Jeudi 29 septembre – 16h :
Visite de l'entreprise Email et mots d'Antan

Jeudi 20 octobre 2011 – 18h00 :
Réunion d'information sur le thème de la Gestion du stress du chef d'entreprise.
Lieu précisé ultérieurement.



Secrétariat du Club :
Valérie
Tel : 03.80.85.50.60
Fax : 03.80.75.72.72
Mail :

vcuche@clubentreprendre21.fr



JEUDI 16 JUIN
LES AIDES DU CONSEIL REGIONAL AUX ENTREPRISES
VISITE AEROPORT DE DIJON BOURGOGNE

COMPTE-RENDU

Lieu : aéroport de Dijon Bourgogne

Remerciements :

- A nos adhérents qui ont participé à cette soirée,
- Aux élus présents,
- A Olivier RITZ, Directeur économique du Conseil Régional
- A Jean-Marc PETIT, responsable de l'aéroport.

Dans le cadre des rencontres Interclubs, une quarantaine de chefs d'entreprise ont été accueillis par Jean Marc PETIT à l'aéroport Dijon Bourgogne et ont participé à une visite de l'infrastructure. En seconde partie, les participants ont assisté à une réunion d'information sur le thème de l'aide du conseil régional aux entreprises, présentée par Olivier RITZ.

Les manifestations à venir

Voir encadré INFOS CLUB, ci-contre

L'aéroport Dijon Bourgogne

L'aéroport Dijon Bourgogne est un aéroport à taille humaine disposant des mêmes équipements de sécurité (pompiers, de-Icing, déneigement...), de contrôles (détecteur de métaux, contrôle des passagers, des bagages, douanes...) que les grands aéroports. Il propose une gamme de services tels que la location de véhicules, le parking gratuit, restauration...etc.

L'aéroport Dijon Bourgogne vous propose :

- des vols réguliers à destination de Bordeaux, Nantes, Toulouse, Southampton
- des vols vacances vers la Corse, les Baléares...etc.
- des vols d'affaires avec la seule compagnie de taxi aérien autorisée en France : Air Mana.

Pour tout renseignement : <http://www.aeroport.dijon.cci.fr>

Les aides du Conseil Régional aux entreprises

La stratégie régionale de développement économique :

La loi du 13 août 2004 confère aux régions la coordination de la politique économique régionale. Le schéma régional de développement économique, contractualisé avec l'Etat, a pris fin en décembre 2010. Dans un contexte économique d'après crise, il fait place aujourd'hui à la stratégie régionale de développement économique qui est en cours d'élaboration avec les partenaires pour la période 2011-2014.

La stratégie régionale de développement économique sera articulée autour de trois grands fondamentaux et objectifs pour l'économie bourguignonne :

- **L'industrie, l'innovation et l'international.**

Elle s'appuiera, dans un premier temps, sur un état des lieux de l'économie bourguignonne. Cet état des lieux une fois partagé permettra de fixer à travers des groupes de travail les grandes lignes de l'action publique pour les années 2011 - 2014.

L'objectif sera de concentrer les moyens sur les leviers de croissance de l'économie bourguignonne.

L'aide aux entreprises :

Toute entreprise qui a un projet peut le présenter aux services du conseil Régional sur le site j'entreprends en Bourgogne: <https://eco.e-bourgogne.fr>. Ce projet pourra être accompagné :

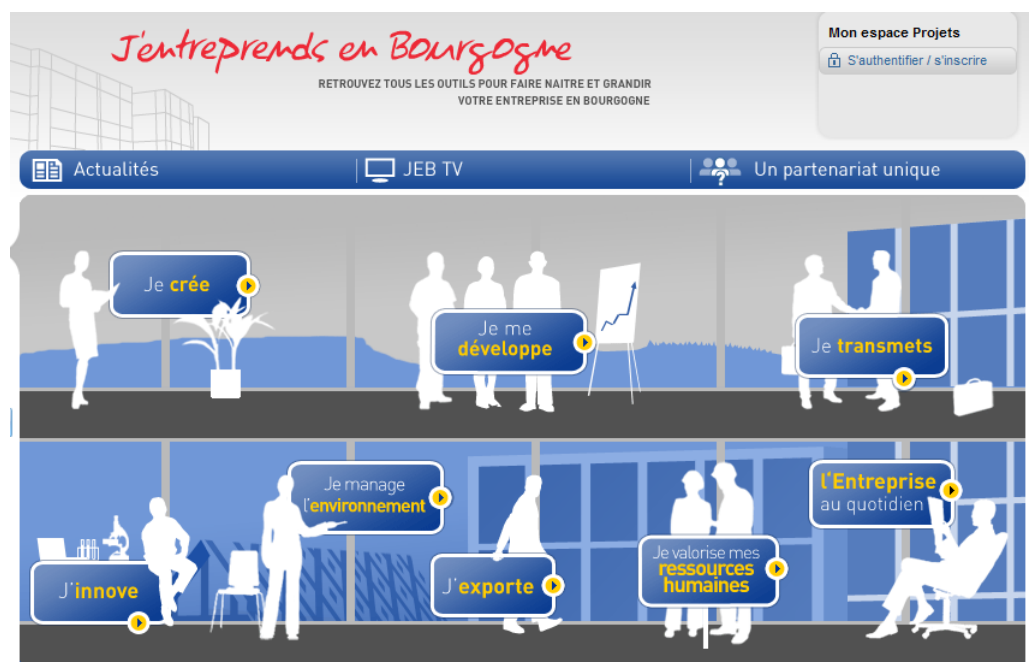
- soit collectivement au travers d'un réseau d'acteurs, et de plusieurs programmes opérationnels liés à la création/transmission, l'implantation, l'environnement, l'innovation, l'export, la responsabilité sociétale, les pôles de compétitivité, les filières, l'accompagnement des territoires....
- soit individuellement au travers d'un appui public, de conseillers privés dont l'intervention peut être financée, d'intermédiaires tels qu'ALIZE.

Les aides peuvent également prendre forme de subventions, de garanties de prêts bancaires, d'avances remboursables.

Pour tout renseignement, et pour déposer votre dossier, connectez-vous sur le site

« J'entreprends en Bourgogne »: <https://eco.e-bourgogne.fr>, (Ce site est un espace unique de ressources à destination des entreprises ou de tous ceux qui veulent créer ou développer une activité économique).

Vous pourrez déposer votre demande de soutien aux services du conseil Régional, en ligne par l'intermédiaire d'un formulaire. Il est également possible d'attacher le dossier explicatif de votre projet s'il est nécessaire d'apporter un complément d'information. Le dépôt en ligne des dossiers garantit la confidentialité des projets déposés.



Suite à cette intervention, les discussions se sont ensuite poursuivies autour d'un verre de l'amitié offert par les trois clubs d'entreprises.

Cordialement, Valérie